

# - INFOS C.M.I. -

## LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

L'été bat son plein en ce moment et la commémoration du 55<sup>ème</sup> anniversaire de la capitulation du Japon, le 2 septembre, est proche. Aussi, par ce bulletin entièrement consacré à cette manifestation, je veux vous informer de nos diverses démarches dans le but, poursuivi avec obstination depuis plusieurs années, d'obtenir une reconnaissance officielle et nationale de cette date qui est celle qui marqua la réelle fin historique de la seconde guerre mondiale.

Certes, ce n'est pas encore gagné ! mais cette « reconnaissance » semble avoir fait une réelle avancée cette année comme vous allez le constater à la lecture en page 4 et 5 du courrier envoyé à Monsieur Jacques CHIRAC, Président du Haut Conseil de la **Mémoire** Combattante, et de sa réponse ... Par ailleurs, j'ai pu obtenir « in extremis » qu'un article sur le 2 septembre 1945 paraisse dans « les chemins de la Mémoire » de Juillet – Août 2000, vous le lirez en troisième page ... très succinct et bien incomplet, il a néanmoins le mérite d'exister et de paraître, il permettra sans doute de rafraîchir la mémoire d'une grande partie du monde combattant ...

Par ailleurs, sur page 6 et 7, vous verrez aussi une autre action qui hélas n'a pas abouti pour cette année mais qui verra le jour certainement bientôt, il s'agit de mes démarches auprès de la direction du service Philatélique de la Poste afin d'obtenir l'émission d'un timbre commémoratif du 2 septembre 1945, fin de la seconde guerre mondiale. Madame APIK, directrice de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives au Ministère de la Défense, a bien voulu « appuyer » ma demande, ce qui me permettra d'aboutir prochainement dans cette démarche.

En conséquence, que se passera t'il cette année le **samedi 2 septembre prochain à Paris à l'Arc de Triomphe** ?

Une cérémonie plus importante et **totalement prise en charge par le service du Protocole du Ministère** : soit, les invitations officielles aux ambassades des Puissances alliées, aux associations d'Anciens Combattants, le déroulement de la célébration avec participation d'une grande formation de musique militaire et d'un détachement d'Honneur qui remonteront les Champs-Élysées dans la partie haute, dépôt des gerbes du Ministre qui sera probablement représenté par Monsieur Ph. LAMY, directeur de cabinet de Monsieur MASSENET si ce dernier ne peut se libérer pour être effectivement présent ... ce point n'est pas encore certain.

...

Ce début de reconnaissance doit être, de notre part à tous, fortement **marqué par notre présence ce jour là à l'Arc de Triomphe**, je vous invite à y venir, accompagné de tous vos amis, enfants et petits enfants ; faites le maximum d'efforts pour cela.

Avant de terminer sur ce sujet, je tiens à remercier ici, avec beaucoup de reconnaissance, le colonel Marcel MEDRANO qui m'a aidée de ses conseils, de ses recherches historiques, de sa réflexion, de sa présence aussi lors de ma rencontre avec Madame APIK ; Il n'a jamais refusé le travail que je lui demandais, malgré son grand âge, sa fatigue et ses problèmes de santé ; Il met, à notre disposition, toutes ses compétences et cela m'est très précieux.

**En bref par ailleurs :**

Je ne désespère pas d'obtenir le déplacement de notre plaque du souvenir, abominablement située sur le soubassement du mur du jardin des Tuileries. Ce dossier a été pris en charge par la mairie de Paris, seule instance décisionnaire en l'occurrence. Dès la « rentrée » il sera réactivé. Je ne manquerai pas de vous tenir informé.

Notre futur site Internet n'a pas encore pris forme, ce projet demande beaucoup de préparation et l'équipe qui pourrait se former dans ce but n'est pas encore mise sur rail, bien que des candidats se soient manifestés, ce qui est encourageant ; Il faudrait que le problème de la récupération des doubles de nos archives, conservés au domicile de feu le Colonel DUSSAIX, trouve sa solution ! Monsieur le Professeur LAPIERRE, chargé de cela, ne nous apporte pas de réponse, malgré mes demandes réitérées.

Notre nouvel annuaire est sur sa phase finale, il vous sera envoyé dès notre prochain courrier vers la fin de l'année ainsi que nos nouveaux statuts votés lors de l'assemblée générale de mars dernier. Cet envoi comprendra aussi les divers comptes rendus de nos réunions en conseil d'administration, en assemblée générale, le détail des activités du bureau, de nos présences aux cérémonies, réunions ministérielles ou congrès divers.

4

Mais sans attendre, il me faut vous faire part de la décision de nos amis et membres associés de la FNEO de dissoudre leur association à l'issue de la cérémonie commémorative du 2 septembre prochain à Brest. Cette décision a été prise à la majorité statutaire lors de leur assemblée générale extraordinaire du 25 juin dernier à Trégastel. Il est toujours triste d'assister à la fin d'un ensemble qui a fonctionné pendant de nombreuses années en parfaite harmonie, mais l'usure, l'âge, la fatigue en sont les causes inéluctables. Il m'a été permis, lors de cette assemblée générale, de proposer à tous ceux qui le désiraient, de poursuivre leur engagement en nous rejoignant individuellement, comme plus d'une quinzaine d'entre eux le font déjà depuis longtemps. Nos causes sont aussi les leurs, et ensemble nous poursuivrons nos efforts tant que nous le pourrons ! Tous ceux qui nous rejoindrons resteront sur notre prochain annuaire groupé, afin qu'ils puissent aisément se retrouver comme auparavant.

Pour l'instant, je vous donne rendez-vous **le samedi 2 septembre prochain à 18 H.30 précise, au musoir Friedland**, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; Venez nombreux et faites venir tous vos amis.

A bientôt

Simone d'HERS-BEZER

# Commémorations

## 2 septembre 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale

Le 2 septembre 1945, le général Leclerc signait, au nom de la France, la capitulation du Japon sur le cuirassé américain *Missouri* ancré en rade de Tokyo. Indépendamment de la défaite de « l'Empire du Soleil Levant », cet acte mettait fin à la Seconde Guerre mondiale.



Le 2 septembre 1945 à bord du *Missouri*, le général Leclerc signe l'acte de reddition du Japon.

malgré la cuisante défaite que lui infligea le capitaine de vaisseau Berenger à la bataille de Koh-Chang le 17 janvier 1941.

Partout en Indochine, la résistance s'organisa et se mit en place. Ce fut d'abord une résistance civile qui peu à peu prit les armes et dont le combat se matérialisera armes à la main en 1945.

Le 9 mars 1945, 60 000 Japonais attaquèrent 12 000 Français à Hanoi, Dong-Dang et Langson. Les défenseurs submergés par les troupes nipponnes furent faits prisonniers. Beaucoup furent exécutés, souvent par décapitation. Parmi eux les chefs : le résident Auphelle, le général Lemonnier et le colonel Robert. Les civils furent regroupés et assignés à résidence dans les chefs-lieux de province. Beaucoup subirent le même sort que les militaires et furent déportés dans huit endroits principaux où sévit la Kampetaï, équivalent extrême-oriental de la Gestapo. Le pire sera atteint au « camp de la mort lente » de Hoa-Binh.

Bien d'autres événements et attitudes mériteraient d'être connus, qui ont vu la participation des Français loin de la métropole en ces cinq années de guerre mondiale. Il importe que pour tous, la mémoire du conflit ne se limite pas au 8 mai mais prenne en compte tout ce qui s'est passé ailleurs, là où des Français, entre autres, ont été impliqués. Le 2 septembre 1945 sera, cette année, commémoré à Paris par un ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.

En Europe, l'Allemagne et ses alliés avaient cessé le combat depuis le 8 mai. Dans l'esprit de la majorité des Français, c'était la fin de la guerre. Hélas, d'autres continuaient à mourir dans les conflits qui se poursuivaient ailleurs, notamment dans le Pacifique : dans cette partie du monde, des Français se battaient et subissaient la loi du vainqueur. Exécutions, tortures, exactions et déportations, alors que les survivants des camps nazis reprenaient petit à petit le chemin de leur patrie.

En Indochine, le Japon avait déjà bafoué l'accord aux termes duquel le respect des droits et des intérêts de la France en Extrême-Orient était garanti : dès la nuit de sa signature, le 12 septembre 1940, la 5<sup>e</sup> division japonaise stationnée en Chine franchissait la frontière sur 70 kilomètres et s'empara de Langson : le lieutenant-colonel Louvet fut le premier mort de la guerre du Pacifique. Sur intervention de Hiro-Hito, l'armée japonaise cessa le combat et les Français purent regagner leur territoire.

Profitant de la défaite française en Europe, le Siam revendiqua au sujet des frontières et, après des combats qui durèrent jusqu'au 28 janvier 1941, il récupéra des territoires



Bien que la défaite du Japon soit inéluctable avant le 6 août 1945, l'utilisation des deux bombes atomiques de Hiroshima et Nagasaki a provoqué rapidement la décision du Japon de proposer l'arrêt des hostilités, ce qui conduisit à la signature de la capitulation le 2 septembre 1945.

CITADELLES ET MAQUIS  
D'INDOCHINE 1939-1945  
42, avenue Carnot  
91600 SAVIGNY SUR ORGE

La Présidente  
Simone d'HERS-BEZER

à Monsieur Jacques CHIRAC  
Président du Haut Conseil de la mémoire  
combattante  
Palais de l'Elysée  
75008 PARIS

Objet : commémoration de la fin de la seconde  
Guerre mondiale (2 sept. 1945).

Monsieur le Président du Haut Conseil de la mémoire combattante,

En installant solennellement le Haut Conseil de la mémoire combattante - créé par le décret n° 97-11 du 9 janvier 1997 - vous avez précisé que cette instance a pour rôle de sauvegarder la mémoire des guerres, de réconcilier les français avec leur Histoire, de promouvoir la commémoration de tous les événements qui appartiennent à la mémoire de la République et de maintenir auprès des jeunes le souvenir des sacrifices de leurs aînés. Elle doit aussi lutter contre les tentatives de négation et les révisions de tout ordre.

Cette année, est inscrite dans les propositions du Haut Conseil, la célébration du 55<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale (1939-1945), marquée par la capitulation des puissances de l'Axe BERLIN-ROME-TOKYO.

Chaque année, le gouvernement célèbre l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, jour de la signature définitive de la capitulation du III<sup>e</sup> Reich qui, pour l'Histoire, porte les noms du :

- général SPAATZ (U.S.A.),
- maréchal TEDDER (G.B.),
- maréchal JOUKOV (U.R.S.S.),
- général de LATTRE de TASSIGNY (France).

La cérémonie officielle a lieu à PARIS, lors du ravivage de la Flamme de l'Arc de Triomphe, avec votre participation et la présence des représentants des anciennes puissances alliées.

En revanche, concernant la capitulation du Japon - 3<sup>ème</sup> puissance de l'Axe - dont l'acte de reddition a été signé le 2 septembre 1945 à bord du cuirassé Missouri de l'US Navy en baie de TOKYO, aucune cérémonie officielle de la part des pouvoirs publics ne rappelle cet événement.

Ce sont les associations d'anciens combattants d'Indochine de la période 1939-1945, qui prennent en charge chaque année l'organisation d'une cérémonie similaire à l'Arc de Triomphe, avec invitation des autorités administratives et des représentants diplomatiques. Cette manifestation non officielle ne recueille aucun écho dans la presse écrite et à la télévision nationale, en dépit des communiqués diffusés par les organisateurs.

Cette façon de commémorer la victoire et la fin de la seconde guerre mondiale appelle les plus vives critiques, car elle est en contradiction complète avec les principes que vous avez énoncés le 21 mai 1997, lorsque vous avez installé le Haut Conseil de la mémoire combattante.

En effet, en s'abstenant de célébrer officiellement l'anniversaire de la victoire alliée sur le Japon, le Gouvernement laisse supposer que la France combattante était absente du front du Pacifique alors que, après le désastre subi par la flotte du Pacifique de l'U.S. Navy, coulée à Pearl Harbour par une attaque surprise des Japonais le 7 décembre 1941, le Général de GAULLE a déclaré la guerre au Japon - pour prendre date - et a appelé l'Indochine à la résistance.

C'est occulter que les Français libres étaient déjà aux avant-postes du théâtre d'opérations du Pacifique, à la suite du ralliement au Général de GAULLE :

- des établissements français d'Océanie, le 2 septembre 1940,
- de la Nouvelle-Calédonie, le 18 juillet 1940,
- des établissements français des Indes, le 9 septembre 1940,
- du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, le 20 juillet 1940.

La coopération avec les Alliés s'est c

On signalera, pour mémoire, que les opérations du Pacifique est un Français, l'armée d'Indochine, qui trouva la mort à la frontière du Tonkin avec la Chine, et la 5<sup>ème</sup> division de l'armée japonaise de

Dans la lutte contre TOKYO, la France combattante - certes modestes - à la victoire fin 1945, le cuirassé Missouri ne s'est pas faite sa part. Les Alliés, représentés par :

- général MAC ARTHUR et général WAINMAN
- général HSU YUNG-CHANG (Chine)
- amiral BRUCE FRAZER (G.B.)
- lieutenant-général KUZMA DEREYANK
- général THOMAS BLAMEY (Australie)
- les représentants du Canada, Pays-Bas

Il en ressort que la France combattante était présente sur le front occidental

En outre, ne pas commémorer la victoire des jeunes générations l'idée que la guerre du Japon est dans la mémoire de la République.

Qualifiant ces événements, le Général de Gaulle le 2 février 1944 au général MORDANT, nous s'exprimait en ces termes :  
« ...Il est nécessaire que tous, en Indochine, comprennent la grandeur de la mission nationale qui leur est confiée : consentir tous les sacrifices que la patrie exige. Le suprême...J'ajoute que, si l'ennemi tentait de résister, maximum de résistance possible, celle-ci, c

L'armée d'Indochine a relevé le défi de la guerre comme l'armée d'armistice en 1942, lorsqu

Le Haut Conseil de la mémoire combattante a le sens de l'honneur, du dévouement et de la responsabilité du souvenir et la mémoire excluant la célébration (2 septembre 1945) et privant de l'honneur mondial, ceux qui sont tombés face aux Japonais est choquante. Y aurait-il une sous-catégorie de conscience collective ?

Certains arguent que les victimes de la guerre du Japon sont commémorées par la République lors des cérémonies organisées comme celle qui a eu lieu le 19 décembre 1945.

Les auteurs de cette thèse dénotent que la guerre japonaise en Indochine n'est que le prodrome de la campagne d'Indochine.

En bref, pour être conforme aux directives officielles des cérémonies commémoratives de la guerre, la célébration de l'anniversaire de la capitulation appelle des propositions sur toutes les questions que la nation ne peut cautionner le programme a

L'association que je préside soutient le Japon - ainsi que les suivants - soit célébrer pour le 55<sup>ème</sup> anniversaire de la capitulation

Avec mes remerciements et ma reconnaissance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Haut Conseil de la mémoire combattante, l'expression de ma très haute considération.

anisée surtout à partir de 1942.

le premier tué européen du théâtre des  
il s'agit du colonel LOUVET de  
le 22 septembre 1940 près de Dong Dang à la  
ssue d'une attaque surprise des éléments de la  
anton.

combattante a contribué, dans la mesure de ses  
Aussi, la signature de la reddition du Japon sur  
elle. Le général LECLERC était aux côtés des

RIGHT (U.S.A.)

U.R.S.S.)

de la Nouvelle-Zélande.

e était bien sur le front du Pacifique, comme elle

capitulation du Japon, c'est accrédi ter auprès des  
cifique n'est pas un haut fait susceptible d'entrer

al de GAULLE, dans une lettre adressée le 29  
é par lui Chef de la Résistance indochinoise,

*soient pénétrés de l'importance capitale et de la  
combe...il est indispensable qu'ils soient prêts à  
en droit de leur demander, y compris le sacrifice  
désarmer nos troupes, elles devraient opposer le  
elle être sans espoir immédiat. »*

et ne s'est pas laissé neutraliser par l'ennemi,  
LITLER a envahi la zone libre.

attente manque à sa mission « de promouvoir le  
strie », lorsqu'il ne réagit pas devant une politique  
ition de l'anniversaire de la capitulation du Japon  
a officiel rendu aux morts de la seconde guerre  
mais sur le front du Pacifique. Cette discrimination  
de combattants qu'on essaie de gommer de notre

trême-Orient sont honorées par les autorités de la  
au mémorial des guerres en Indochine à Fréjus,  
nier.

t les faits et réécrivent l'Histoire, en laissant croire  
as la phase finale de la guerre du Pacifique, mais  
st insensé !

ositions du décret du 9 janvier 1997, le programme  
a fin de la seconde guerre mondiale doit comporter  
on du Japon. Le Haut Conseil, chargé par vous de  
ons relatives au devoir de reconnaissance par la  
al du gouvernement, qui comporte une lacune.

a que le 55<sup>ème</sup> anniversaire de la capitulation du  
é par le gouvernement, au même titre qu'il le fait  
de l'Allemagne nazie.

Simone d'HERS-BEZER

Savigny-sur-Orge, 30 mars 2000.

**N.B :** Pour information, une copie de ce courrier est adressée à chaque membre du Haut Conseil de la mémoire combattante et à Monsieur MASSERET, secrétaire d'Etat à la Défense, chargé des anciens combattants.

PRÉSIDENCE  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

Paris, le 18 AVR. 2000

Le Conseiller Technique

SCP/E & A/390

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu faire part au Chef de l'Etat, en sa qualité de Président du Haut Conseil de la Mémoire combattante, de vos observations concernant la commémoration du 55<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire alliée sur le Japon.

Je tiens à vous assurer que Monsieur Jacques CHIRAC a été particulièrement sensible à l'intérêt et à la pertinence de vos propositions.

Aussi, ai-je aussitôt saisi le Cabinet du Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants afin d'étudier les possibilités d'amélioration du programme des cérémonies commémoratives de la fin de la seconde guerre mondiale.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes hommages respectueux.

Jean-Jacques BROT

Madame Simone d'HERS-BEZER  
Présidente de "Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945"  
42 Avenue Carnot  
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

- 5 -

CITADELLES ET MAQUIS  
D'INDOCHINE 1939-1945  
42, avenue Carnot  
91600 SAVIGNY SUR ORGE

*la Trinité*

A Monsieur Jean-Pierre MASSERET  
Secrétaire d'Etat de la Défense  
Chargé des Anciens Combattants

Monsieur le Ministre,

Objet : émission d'un timbre-poste commémoratif.

A l'attention de Madame APIK,  
Directrice de la D.M.P.A.

La seconde guerre mondiale s'est achevée en Europe, le 8 mai, et dans le Pacifique, le 2 septembre 1945. On célébrera cette année le 55<sup>ème</sup> anniversaire.

La capitulation de l'Allemagne nazie, le 8 mai, est habituellement commémoré par le Gouvernement, à l'exception de celle du Japon, autre puissance de l'Axe, de sorte que les jeunes générations ont l'impression que la guerre de 1939-1945 a pris fin avec les combats en Europe.

Pour rétablir la vérité historique, il serait peut-être opportun de rappeler, par l'émission d'un timbre-poste spécifique, que la seconde guerre mondiale s'est terminée par la signature du traité de paix sur le cuirassé Missouri en baie de TOKYO le 2 septembre 1945.

A cet égard, il y'a lieu d'indiquer que les timbres suivants ont été émis au cours des 10 dernières années :

| <u>Année</u>  | <u>Valeur</u> | <u>Inscriptions sur la vignette</u>                                                      |
|---------------|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1990          | 2 F 20        | 18 juin 1940. Appel à la Résistance                                                      |
| 1992          | 4 F           | Mémorial des guerres en Indochine – Fréjus                                               |
| 1993 Dyptique | 2 F 50        | Martyrs de la Résistance                                                                 |
|               | 4 F 20        | Héros de la Résistance                                                                   |
| 1994          | 2 F 80        | 1944 – Hommage aux maquis                                                                |
| 1995          | 2 F 80        | La victoire : 8 mai 1945 (le général de Gaulle est représenté sur fond Arc de Triomphe). |

Dans le cas présent, la scène où le général LECLERC signe pour la France le traité de paix sur le pont du cuirassé Missouri serait appropriée.

En espérant que ce projet retiendra votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

*J. d'Her. Bez*

Simone d'HERS-BEZER

*Savigny Orge 15 Avril 2000*

DIRECTION  
DE LA MÉMOIRE,  
DU PATRIMOINE  
ET DES ARCHIVES

PARIS, le 27 JUIN 2000

DEF/SGA/DMPA/SDACE/BACM/DF/N° 290

La directrice

Madame la Présidente,

*Chère Madame,*

En évoquant la célébration, le 2 septembre 2000, du 55ème anniversaire de la signature de la reddition japonaise, vous suggérez qu'un timbre-poste soit réalisé pour rappeler cet événement qui mettait un terme à la Seconde Guerre mondiale.

Sur le plan philatélique, le thème que vous proposez présente l'avantage de la nouveauté. Par ailleurs, dans l'esprit de la majorité du public français, la date qui marque la fin du second conflit mondial coïncide avec le 8 mai 1945 et la capitulation allemande : une telle vignette apporterait donc un élément utile d'information.

Je dois cependant vous informer que la décision d'émettre une vignette postale ressortit au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, au sein duquel une commission détermine chaque année le programme de l'année suivante. C'est ainsi que celui de l'an 2000 a été défini par arrêté du 28 juillet 1999 paru au journal officiel du 11 août 1999.

Il me paraît dans ces conditions difficile d'y faire insérer un nouveau document, quel que soit par ailleurs l'intérêt de l'opération.

Toutefois, j'ai tenu à appeler sur votre proposition l'attention du directeur général de l'industrie, des technologies de l'information et des postes (12, rue Villiot 75732 PARIS Cedex 12).

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Madame HERS-BEZER  
Présidente de l'association  
Citadelles et maquis d'Indochine 1939-1945  
42 avenue Carnot  
91600 SAVIGNY SUR ORGE

  
Solange APIK  
L'administratrice civile hors classe  
Directrice de la mémoire,  
du patrimoine et des archives

**Allocution de l'ingénieur général E. BRUNEAU**  
**Président de l'Association nationale des anciens prisonniers, internés, déportés**  
**d'Indochine – Membre de C.M.I. 39 / 45 – Le 12 mars 2000**

---

Cinquante cinq ans après le coup de force des Japonais en Indochine le 9 mars 1945, il ne reste plus qu'une poignée de survivants de cet événement dont la moyenne d'âge frôle ou même dépasse les 80 ans.

Nous sommes réunis aujourd'hui face à ce modeste monument érigé à la mémoire du Général LEMONNIER assassiné par décapitation par les Japonais à Langson. Il est le symbole de tous ceux qui ont succombé le 9 mars 1945 et au cours des six mois qui suivirent, soit en résistant aux envahisseurs dans les combats retardateurs sur les pistes menant vers la Chine ou dans le maquis indochinois, soit comme prisonniers, internés ou déportés dans les citadelles, dans les camps de la mort lente ou dans les geôles et dans les cages de la sinistre Kampetaï.

Ils étaient des milliers, civils, militaires, Français, Indochinois qui ont fait don de leur vie pour sauver une fragile souveraineté française balayée en une nuit par la soldatesque nipponne et, plus grave encore, d'un revers de main quelques mois plus tard, en juillet 1945 à Potsdam par nos trois grands alliés (TRUMAN, STALINE ET CHURCHILL).

A l'exception de ceux qui ont vécu ce drame ou de leurs familles, qui se souvient encore aujourd'hui de cette date du 9 mars 1945 ou de celle de la capitulation japonaise signée le 2 septembre 1945 sur le cuirassé « Missouri » mettant un terme définitif à la seconde guerre mondiale ?

Devrions-nous accuser la classe politique de toutes tendances qui, depuis plus de 50 ans, a laissé au temps le soin d'effacer de la mémoire collective de la nation le souvenir de cette période douloureuse et a poussé dans les oubliettes les rescapés de cette page importante de l'histoire de notre pays. La plupart de ces élus sont plus proches des urnes que des hommes !

Devrions-nous accuser certains mass-média même ceux du monde combattant d'avoir occulté soit volontairement, soit par ignorance ou par oubli, les faits et les événements de la période 1940-1945 en Indochine ?

Faudrait-il également accuser les quelques centaines de survivants du 9 mars 1945 et m'accuser moi-même de ne pas suffisamment réagir pour conserver intacte la mémoire historique de cette époque pour les diffuser aux générations futures ?

On sait aujourd'hui que le 9 mars 1945 fut le principal déclencheur des guerres d'Indochine et du Vietnam. Elles auraient pu être évitées avec un peu plus de clairvoyance et de tolérance, avec un peu moins de parti pris et d'orgueil de la part des principaux acteurs et responsables de la scène nationale et mondiale. Mais la nature humaine est ainsi faite, l'homme est toujours imparfait aussi grand soit-il.

Je vous remercie d'avoir bien voulu venir aujourd'hui témoigner de votre détermination de défendre les notions de mémoire, de devoir et de patrie, trop souvent oubliées par notre Société.

